



Défi photo mensuel LDP

Règlement

Ce défi photo est accessible à toute personne souhaitant s'y inscrire, en s'engageant à adopter un comportement correct lors de ses interventions.

Chaque membre inscrit peut poster des photos correspondant au thème choisi pour le défi du mois.

Ce rendez-vous photo a pour objectif de rester accessible, simple et bienveillant. L'idée n'est pas seulement de « gagner » le défi, mais surtout de partager un regard, une émotion, une lumière ou un instant de nature.

1 - Règles de publication.

- Règle # 1 – La personne qui publie doit être **l'auteur(e) de la photo**.
- Règle # 2 – La limite de publication est d'**une photo par semaine**, afin d'équilibrer les chances de gagner le défi du mois pour l'ensemble des participants.
- Règle # 3 – Les photos autorisées sont uniquement des **photos de nature** (paysage, animalier, macro). La présence d'éléments humains sur les photos n'est pas recommandée. En aucun cas un élément humain ne peut constituer le sujet principal de la photo.
- Règle # 4 – Les animaux présents sur les photos doivent être des **animaux sauvages**. Les animaux de compagnie ou photographiés dans un zoo ne sont pas autorisés.
- Règle # 5 – chaque mois, **c'est la communauté qui choisit le prochain thème** (toujours centré uniquement sur la photo nature), lors d'un vote parmi **4 propositions** de l'administrateur du site ! Le thème ayant obtenu le plus de votes sera celui du prochain défi photo.
- Règle # 6 – Les photos publiées doivent **respecter le thème du défi du mois**, à défaut elles ne seront pas prises en compte.
- Règle # 7 – La personne qui publie une photo n'est **pas autorisée à liker sa propre photo** (ce vote ne sera pas comptabilisé).
- Règle # 8 – Les photos présentant en commentaires les **données Exif et/ou le matériel utilisé** sont les bienvenues (non indispensable pour participer).
- Règle # 9 – Les photos peuvent être **en couleur ou noir & blanc**.
- Règle # 10 – Les photos doivent **avoir un nom** (mentionné si possible au-dessus de la photo), permettant ainsi de les identifier et de les mettre en avant plus facilement.

2 – Modalités d'organisation du défi photo LDP.

La photo de la semaine.

La personne dont la photo aura recueilli le **+ de likes durant la semaine écoulée** sera **mise en avant** par une publication (copie d'écran de mon site montrant le nom de l'auteur et le nombre de likes) à la fois dans **ma newsletter** et sur mes comptes **Instagram** et **Facebook** !

En cas d'égalité sur le nombre de likes, la photo postée en premier gagnera !

La photo gagnante du défi photo mensuel LDP.

La personne dont la photo aura recueilli le **+ de likes pendant le mois écoulé** sera **mise en avant** par une publication (copie d'écran de mon site montrant le nom de l'auteur et le nombre de likes) à la fois dans **ma newsletter** et sur mes comptes **Instagram** et **Facebook** !

La personne gagnant le défi photo **recevra l'un de mes ebooks** en récompense de sa victoire !

En cas d'égalité sur le nombre de likes, la photo postée en premier gagnera !

Mon « coup de cœur » du mois.

Chaque fin de mois, je sélectionnerai **mon « coup de cœur »** parmi les images proposées durant le défi photo du mois. Ce sera une photo qui m'aura particulièrement touché par son ambiance, sa lumière, son émotion ou son regard sur le vivant. Cette image, bien que n'étant pas la gagnante du mois, sera également **mise en avant** par une publication (copie d'écran de mon site montrant le nom de l'auteur et le nombre de likes) à la fois dans **ma newsletter** et sur mes comptes **Instagram** et **Facebook** !

Cette photo sera accompagnée d'un commentaire détaillé plus personnel sur ce qui m'a marqué et qui a déclenché chez moi un « coup de cœur ».

L'objectif du « défi photo mensuel LDP » est de partager des images, progresser ensemble et faire vivre nos regards sur la nature dans une ambiance simple et bienveillante.

Merci à toutes celles et tous ceux qui participent, commentent, votent et font vivre cet espace photo mois après mois.

Allez-y ! Postez une photo pour participer à l'aventure du défi photo mensuel LDP !